



LUNDI 27 JUIN 2016

CC-2016-3158

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACSAT

Il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement, qu'en plus de la présidente, de nommer M^{mes} Ghyslaine Morin-Jolette et Claudine Laforge et MM. Jonathan Jensen-Lynch et Pierre Rivard délégués à l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

CC-2016-3159

DEMANDES EN INVESTISSEMENT

Il est proposé par le commissaire Denis Paquet et résolu unanimement que les demandes en investissement présentées au document **DSRM-1516-11** soient adoptées, conditionnellement à l'obtention du financement requis.

CC-2016-3160

PLAN D'EFFECTIFS 2016-2017

Il est proposé par le commissaire Jonathan Jensen-Lynch et résolu unanimement d'adopter le plan d'effectifs 2016-2017 tel que présenté dans le document **DSRH-1516-14**.

CC-2016-3161

CADRE FINANCIER 2016-2017

Il est proposé par le commissaire Denis Paquet et résolu unanimement d'adopter le cadre financier 2016-2017 tel que présenté dans le document **DSRF-1516-12**.

CC-2016-3162

ADOPTION DU BUDGET 2016-2017, DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE ET DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT que le budget a été préparé en fonction du projet de règles budgétaires présentées par le M^{ÉES};

CONSIDÉRANT que le projet de règles budgétaires n'a pas été adopté par le Conseil des ministres;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation, est établie au montant de 1 074 434 442 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

CONSIDÉRANT l'obligation de réduire la taxe scolaire d'un montant de 166 806 \$ représentant en moyenne 0,01552 \$ du cent dollars d'évaluation;

CONSIDÉRANT la nécessité de déterminer le taux d'intérêt sur les arrérages de la taxe scolaire et les autres comptes à recevoir;

Il EST PROPOSÉ par la commissaire Renelle R. - Lessard et résolu unanimement :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette présenté au document **DSRF-1516-13** soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport conditionnellement à l'approbation par le Conseil des ministres des règles budgétaires pour l'année 2016-2017, telles que présentées le 24 mai 2016;

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$;

QUE la réduction de 0,01552 \$ du cent dollars d'évaluation soit appliquée uniformément à l'ensemble des contribuables des municipalités desservies par la Commission scolaire;

QUE le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de la taxe scolaire et des autres comptes à recevoir soit fixé à 18 %, à compter du 1^{er} juillet 2016.

CC-2016-3163

CALENDRIER SCOLAIRE FORMATION GÉNÉRALE « ADULTES - INTÉGRATION »

CONSIDÉRANT qu'un calendrier pour les autres formations offertes à la formation générale des adultes est nécessaire;

Il est proposé par le commissaire Denis Paquet et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue adopte le calendrier scolaire 2016-2017 pour la formation générale « adultes - intégration », tel que présenté au document **DSEA-1516-03**.



LUNDI 27 JUIN 2016

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

M^{me} Marie Luce Bergeron fait une présentation de la lettre (DSÉA-1516-04) qui a été envoyée à M. Jean-Sébastien Drapeau, directeur de la formation professionnelle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. M^{me} Bergeron reçoit les encouragements des membres du conseil.

PROJET DE LOI NO 105

M. Larivière présente les grandes lignes du projet de loi 105.

PROJET DE REGROUPEMENT – PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

M. Larivière présente le projet de regroupement régional concernant le service du protecteur de l'élève.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Le directeur du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines. Document DSRH-1516-13.

COMITÉS DE PARENTS

M^{me} Lagrange fait un résumé de la dernière rencontre du comité de parents. Étant donné l'absence de M^{me} Légaré, représentante du comité EHDAA, aucune information n'est donnée pour ce comité.

COMITÉ PLÉNIER

CC-2016-3164

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément vingt-deux heures cinq minutes lorsque les délibérations prennent fin.


Marie-Eve Gaudet, présidente


Josée Pelchat, secrétaire générale